

**Quartz (Counterfeit) rappelle QUARTZ SIL540Q Compresseur d'air**

- Noms des modèles ou références concernés : **QUARTZ SIL540Q** Récipient à pression simple PS = 8 bar — PT = 12 bar V = 24 L TS = 0/+ 100 °C Produit **vendu en ligne**.
- Marque : **Quartz (Counterfeit)**
- GTIN code rappel: **3373270011401**
- Informations complémentaires : OD 245, Quartz SIL540Q

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Le produit dispose d'une soupape qui ne correspond pas aux exigences de sécurité, les matériaux sont trop minces pour résister à la pression, les supports du récipient à pression (roues, support debout) ne sont pas correctement soudés et le dispositif de purge a été installé dans un endroit s'il peut ne pas fonctionner correctement. En outre, le dispositif indicateur de pression n'a pas de signes avant-coureurs pour une pression excessive. Enfin, le récipient sous pression simple constituant le compresseur d'air est un produit falsifié et porte un marquage CE sans avoir fait l'objet d'une évaluation de conformité par un organisme européen d'évaluation de la conformité compétent. Par conséquent, le produit peut exploser, blessant les utilisateurs. Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Autres Catégorie de mesure: Rappel du produit auprès des utilisateurs finaux Date d'entrée en vigueur: 20/02/2020 Type d'opérateur économique auquel la/les mesure(s) a/ont été ordonnée(s): Autres Catégorie de mesure: Interdiction de la mise sur le marché d'un produit et toute mesure d'accompagnement Date d'entrée en vigueur: 20/02/2020
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le point de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre